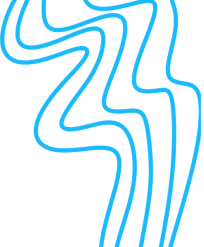


Modules Licence 2 Mathématiques à distance



Une formation de niveau Licence 2

Cette formation correspond à un niveau L2 (deuxième année de licence) en mathématiques.

Elle est partielle : elle ne couvre pas l'ensemble des enseignements d'une L2 de mathématiques et permet de valider 38 ECTS sur les 60 ECTS que comporte une deuxième année de licence. Les enseignements non mathématiques d'une L2 de mathématiques ne sont pas proposés dans le cadre de cette formation.

Les enseignements

La formation comprend 6 modules, dont :

- 5 modules de mathématiques :
 - M1 – Algèbre linéaire 1
 - M2 – Analyse 1
 - M6 – Algèbre linéaire 2
 - M7 – Analyse 2
 - M8 – Analyse approfondie
- 1 module de calcul scientifique et programmation :
 - M9 – Calcul scientifique et programmation

Objectifs et poursuite d'études

À l'issue de cette formation, les étudiants peuvent poursuivre en L3 de mathématiques et s'orienter ensuite vers différents domaines : enseignement, recherche, ingénierie, mathématiques pures ou appliquées.

À qui s'adresse la formation ?

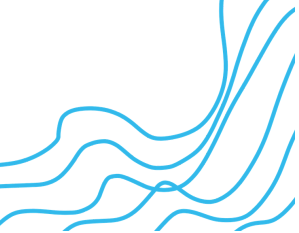
Cette formation s'adresse notamment aux personnes qui souhaitent poursuivre des études en mathématiques tout en conciliant leur formation avec d'autres contraintes ou activités :

- salariés ;
- étudiants en double cursus ou exerçant une autre activité ;
- étudiants ne pouvant pas se déplacer, notamment en situation de handicap ;
- parents ayant la charge d'enfants ;
- étudiants internationaux souhaitant suivre leur formation depuis leur pays de résidence.

Organisation de la formation

La formation est organisée sur deux semestres :

- Semestre 1 : de la mi-septembre à janvier ;
- Semestre 2 : de février à juin.



Étudier les mathématiques autrement

Fonctionnement de la formation

La formation est conçue pour permettre aux étudiants de suivre les enseignements à distance, tout en bénéficiant d'un accompagnement régulier des enseignants et de temps d'échanges en présentiel.

Des enseignements accessibles en ligne

Les cours sont proposés sur la plateforme d'enseignement Moodle. Les étudiants y retrouvent :

- les cours et travaux dirigés sous forme de PDF interactifs ;
- des vidéos de présentation des enseignements ;
- des QCM pour s'entraîner et vérifier leurs acquis ;
- des annales d'examens.

Un accompagnement pédagogique régulier

Des forums d'échange permettent aux étudiants et aux enseignants de communiquer tout au long de la formation. Les étudiants peuvent notamment poser leurs questions et demander des précisions sur les cours. Les enseignants peuvent également suivre leur progression et les accompagner dans leur apprentissage.

Des classes à distance sont également organisées.

Les étudiants réalisent des devoirs proposés en ligne et les transmettent aux enseignants sous forme numérisée, dactylographiée ou par voie postale. Les devoirs sont ensuite corrigés et évalués par les enseignants.

En cas de difficulté technique, des ingénieurs pédagogiques sont disponibles pour accompagner les étudiants et apporter des solutions adaptées.

Des regroupements en présentiel facultatifs

Environ toutes les six semaines, des regroupements en présentiel sont proposés. D'une durée de 2,5 à 5 jours, ils permettent aux étudiants de travailler directement avec les enseignants, d'approfondir les notions étudiées et de bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

Une organisation adaptée aux contraintes de chacun

Les étudiants qui exercent une activité professionnelle ou qui ont d'autres contraintes peuvent, s'ils le souhaitent, étaler leur formation sur plusieurs années. Cette organisation permet d'adapter le rythme des études à leur situation personnelle et professionnelle.



Conditions d'accès

Vous êtes titulaire d'une L1 de mathématiques ? Vous accédez de droit à la formation.

Si vous ne possédez pas ce diplôme, mais que votre parcours d'études vous a permis d'acquérir un niveau équivalent, vous pouvez demander une validation d'études.

D'autres dispositifs permettent également de valoriser votre parcours :

Validation des acquis de l'expérience (VAE) : pour faire reconnaître les compétences acquises au cours de votre expérience ;

Validation des acquis professionnels et personnels (VAPP) : pour permettre l'accès à la formation sur la base de votre expérience et de vos acquis.

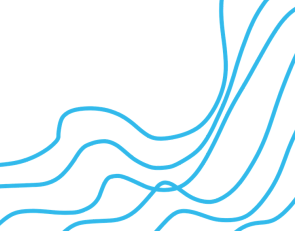


Votre niveau correspond-il à la formation ?

Un doute sur votre parcours ?

Le responsable de la formation, Lionel Bayle, peut vous conseiller et vous aider à vérifier votre niveau d'accès.

lionel.bayle@univ-angers.fr



Inscription mode d'emploi

Étudiants dont l'inscription est de droit

Les étudiants titulaires d'un diplôme français permettant l'accès en 2^e année de licence peuvent demander leur dossier d'inscription à partir du mois de mai, de préférence avant la mi-juillet, la formation débutant début septembre.

Les inscriptions se déroulent principalement en juin et juillet. Une inscription reste toutefois possible début septembre.

Attention : l'Université ferme généralement aux alentours du 20 juillet et rouvre vers le 25 août.

Étudiants soumis à une validation d'études

Les étudiants qui doivent obtenir une validation d'études peuvent télécharger le dossier correspondant ci-dessous, selon leur situation :

Titulaires d'un diplôme français :
dossiers disponibles d'avril à fin août ;

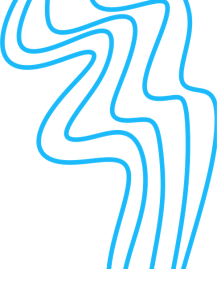
Titulaires d'un diplôme étranger :
dossiers disponibles de février à mars.

Valoriser son expérience et ses acquis

La Direction de la Formation et des Études (DFE) propose des dispositifs permettant de valoriser les acquis professionnels et l'expérience.

Validation des acquis professionnels et personnels (VAPP) : permet, sous certaines conditions, d'accéder à une formation ou de s'inscrire à un diplôme sans être titulaire du diplôme normalement requis.

Validation des acquis de l'expérience (VAE) : permet d'obtenir tout ou partie d'un diplôme en faisant reconnaître les compétences et l'expérience acquises au cours de son parcours professionnel et personnel.



Coût de la formation

Formation initiale

523 € de frais d'inscription,
comprenant :

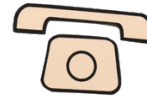
- 178 € de droits d'inscription
- 240 € de droits spécifiques
- 105 € de CVEC

Formation continue

Le tarif dépend de votre situation.

→ Renseignez-vous auprès de la
DFE – Direction de la Formation et des
Études.

Contacts



Renseignements administratifs

ANNE BROUARD

UFR Sciences Scolarité
2 boulevard Lavoisier
49045 Angers cedex 01
France
Tél. : 02 41 73 53 99

Imad.sciences@contact.univ-angers.fr

Responsable pédagogique

LIONEL BAYLE

UFR Sciences Scolarité
2 boulevard Lavoisier
49045 Angers cedex 01
France
Tél. : 02 41 73 54 82

lionel.bayle@univ-angers.fr